

Séance du 26 janvier 2026**Ordre du jour :**

- Modification des statuts de la communauté de communes,
- Dossiers de demandes de subventions 2026,
- Approbation de la charte 2026-2041 du Parc Naturel Régional Livradois Forez,
- Aménagement de la RD 999
- Questions diverses

PRESENTS : PRISSET André, ASTIER Jean-Claude, GRAS Fabienne, PECHEREAU Patrice, TRAPON William

ABSENTS EXCUSES : CORNET Yvon (pouvoir donné à GRAS Fabienne), OBERT Christian (pouvoir donné à PRISSET André), PEULMEULLE VASSE Christian (pouvoir donné à PECHEREAU Patrice),

ABSENT : RICOUX Laurent

Président de séance : PRISSET André

Secrétaire de séance : LEROY Marie

Séance ouverte à 18h04

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

La Communauté de communes a modifié ses statuts à compter du 1^{er} janvier 2026, concernant ses compétences tourisme et enfance-jeunesse.

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX 2026 :

Des aides financières ont été demandées à l'Etat (DETR soit 30 % du HT) et au Conseil Départemental (FIC soit 40 % du HT) concernant les travaux de voirie communale à Germalanges, Chouviaux, Rigon, Lapeyre et carrefour de Lapeyre et Rigon. Coût de l'opération : **95 891 € HT**, (soit 115 069.20 € TTC).

Des aides ont également été demandées au Département (FIC soit 40 % du HT) pour la réfection des menuiseries extérieures de la salle de réunion de la Mairie. Coût de l'opération **5 138.94 € HT**, (soit 6 166.73 € TTC).

Des subventions ont été demandées auprès de l'Etat (DSIL soit 35 % du HT) et de la région (Bonus ruralité soit 40 % du HT). Coût des travaux : **26 722.27 € HT**, (soit 32 066.72 € TTC) pour la réfection des menuiseries extérieures des logements communaux vers le monument aux morts.

Un devis a également été demandé pour la réfection des menuiseries de la salle des fêtes. Cependant les travaux s'élevant à un montant de 11 664.62 € HT (soit 13 997.54 €), il a été décidé de les reporter pour les prochaines années.

APPROBATION DE LA CHARTE 2026-2041 DU PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS FOREZ :

Le Parc Naturel Régional Livradois Forez a révisé sa charte 2026-2041. (2 abstentions)

AMÉNAGEMENT DE LA RD 999 :

Des aménagements de la RD 999 (matérialisation des passages piétons, création d'une zone à 30 km/h dans le centre bourg et pose d'un radar pédagogique amovible) rentreraient dans le cadre d'amende de police et seraient subventionnés par le Conseil Départemental dans la limite de 7 500 € / an. Coût des travaux estimé à 14 520 €.

Questions diverses :

- **Ménage Gaspard :**

Plusieurs sociétés ont été contactées pour effectuer le ménage du Gaspard. Détours propose un devis à 5000 €, Au fil de la propriété : 2520 € et Bernadette Thoinet : 2000 €.

Mme Thoinet a été retenue pour effectuer ces travaux de nettoyage.

Séance close à 20h52